

## Un redressement fiscal comme héritage de l'ancienne gestion du CSE... !

Le CSE subit un redressement fiscal malheureux à la suite d'un contrôle débuté il y a un an, alors sous la gestion de l'équipe CGT.

Ce contrôle s'est porté sur leurs 3 dernières années de gestion. L'établissement de Bourges est le seul CSE Michelin de la MFPM à être redressé à un tel niveau : environ **34 000 €** à verser à l'URSSAF, à la suite de la mise en place d'activités soumises à des charges URSSAF non-évaluées...

L'équipe Sud Michelin, après avoir remporté les élections de mars 2023 à plus de 49%, doit justifier de pièces comptables dont Sud Michelin n'avait pas la gestion sur les années contrôlées, soit sur les années 2020-2021-2022.

- ✚ Le CSE sort d'une mandature Mars 2019-Mars 2023 sous la gestion de **l'équipe CGT sortante**. Le bilan n'est pas à l'attendu en termes de rigueur et de suivi.
- ✚ Lors de la dernière mandature, Sud Michelin a échangé et alerté **la cheffe du personnel** désignée de droit, **présidente du CSE**, et à de nombreuses reprises sur des inquiétudes de capacité de gestion, sans succès.
- ✚ Durant plusieurs années, lors de la présentation des exercices comptables, Sud Michelin questionnait également **la comptable** sur les exercices de clôture. Pour ce cabinet comptable, pour qui tout semblait aller, aucune alerte n'a été donnée, malgré nos questionnements récurrents.

Dans sa fonction, l'expert-comptable se doit pourtant déontologiquement d'alerter l'ensemble du CSE en cas de dysfonctionnement, afin d'avoir une tenue et un suivi rigoureux des comptes du CSE. L'exercice comptable de 2022 avait été présenté au CSE par le cabinet comptable sans aucune alerte, malgré un déficit de 50 000€, des rapprochements bancaires non faits depuis février 2022.

Le contrôleur URSSAF fait état de plusieurs points non redressés dans sa lettre d'observation comme : **les chèques vacances sans participation du salarié, des frais de fonctionnement pas assez justifiés et tracés, Passtime, etc...**

L'équipe de Sud Michelin a repris la gestion du CSE en avril 2023, avec énormément de travail de remise en ordre et va devoir (ce que nous avons déjà commencé), rationaliser les budgets et revenir à des équilibres. Mais cela n'enlève évidemment rien à notre détermination, bien au contraire !

Par voie de conséquence, ce redressement URSSAF va nous obliger à prendre toutes les mesures nécessaires pour revenir à une gestion plus rigoureuse. Nous allons mettre en œuvre tout ce qui est possible pour pouvoir continuer de vous proposer des activités sociales et culturelles tout en rééquilibrant les budgets pour pérenniser le CSE.

Nous ferons de la transparence notre maître-mot aussi bien dans la gestion du CSE que dans la communication avec les salariés.